

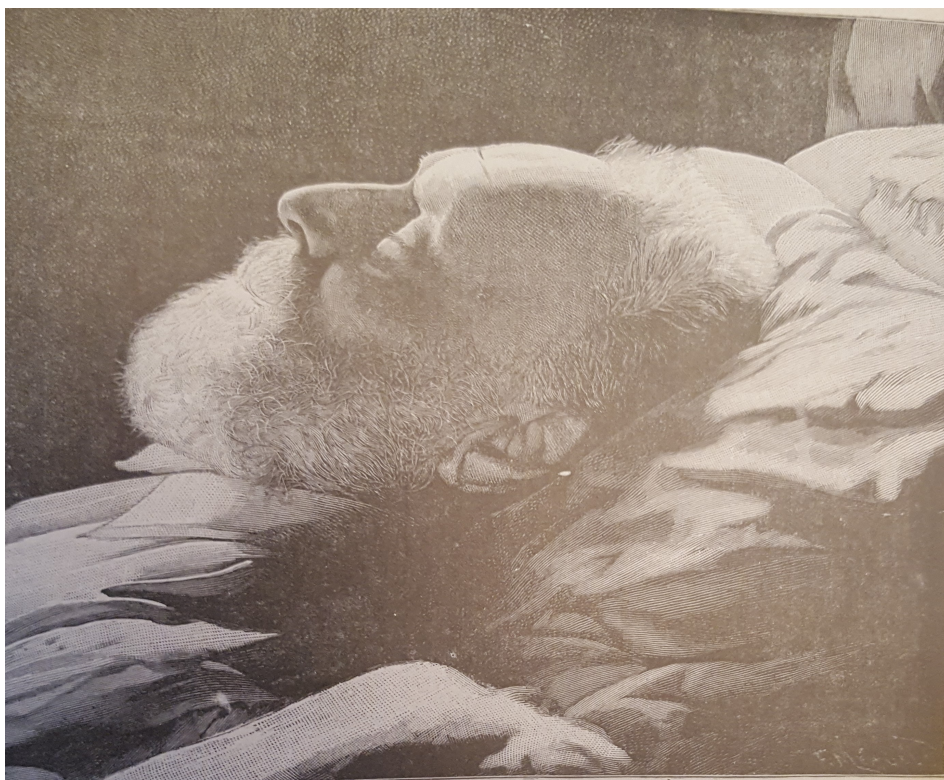
Le 2 août 1883, Victor Hugo avait remis à Auguste Vacquerie, dans une enveloppe non fermée, les lignes testamentaires suivantes, qui constituaient ses dernières volontés pour le lendemain de sa mort :

Je donne cinquante mille francs aux pauvres.
Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard.

Je refuse l'oraison de toutes les églises; je demande une prière à toutes les âmes.

Je crois en Dieu.

VICTOR HUGO.



1885

I

MORT DE VICTOR HUGO

— 22 MAI —